



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 10-14 juin 2019

Distribution: générale

Point 9 de l'ordre du jour

Date: 30 mai 2019

WFP/EB.A/2019/9-A

Original: anglais

Questions d'organisation et de procédure

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2019–2020

1. Depuis 2005, le programme de travail pour l'exercice biennal est soumis au Conseil à sa première session ordinaire et à sa session annuelle pour information et à sa deuxième session ordinaire pour approbation. Le présent document est donc soumis au Conseil pour information.
2. Le programme de travail est un document qui évolue et qui est périodiquement mis à jour à partir des informations fournies par le Secrétariat et les membres du Conseil; il est aussi examiné régulièrement par le Bureau.

Coordonnateurs responsables:

Mme H. Spanos
Secrétaire du Conseil d'administration
Division du Secrétariat du Conseil d'administration
tél.: 066513-2603

M. A. Crespel
Chef
Sous-Division de la traduction et de la documentation
tél.: 066513-2075

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2019-2020**

EB.1/2019 (25-27 février)	EB.A/2019 (10-14 juin)	EB.2/2019 (18-22 novembre)
INTRODUCTION	INTRODUCTION	INTRODUCTION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Élection du Bureau et désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Adoption de l'ordre du jour (A) ➤ Désignation du Rapporteur ➤ Déclaration liminaire du Directeur exécutif
RAPPORTS ANNUELS	RAPPORTS ANNUELS	RAPPORTS ANNUELS
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2017 et note de la direction (E) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2018 (A) ➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2018 (E) ➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2018 et réponse de la direction (E) 	
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021 – Partie II: cibles à atteindre à l'horizon 2021 pour les produits des programmes et les indicateurs de performance (A) ➤ Point sur la mise en œuvre de la politique de 2018 en matière de gestion globale des risques et du plan d'action du PAM en matière de lutte contre la fraude et la corruption (2018-2020) (E) ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➤ Point sur la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) (I) ➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (A) ➤ Charte révisée du Bureau de l'Inspecteur général (A) ➤ Stratégie de développement des achats du PAM aux petits producteurs (A) ➤ Point sur la feuille de route intégrée (E) ➤ Point sur la politique en matière de protection humanitaire (E) ➤ Répercussions pour le PAM des nouvelles Orientations relatives au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et au bilan commun de pays applicables à l'ensemble du système (E) (<i>à confirmer</i>) ➤ Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (I) ➤ Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I) ➤ Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2018 (A) ➤ Point sur le Plan de gestion du PAM pour 2019-2021 (A) ➤ Rapport annuel du Comité d'audit (E) ➤ Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et Note du Directeur exécutif (E) ➤ Rapport de l'Auditeur externe sur les budgets de portefeuille de pays (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations (E) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2020-2022 (A) ➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

EB.1/2019 (25-27 février)	EB.A/2019 (10-14 juin)	EB.2/2019 (18-22 novembre)
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport de l'Auditeur externe sur la prévention, détection et répression de la fraude (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations (E) ➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2018) (A) ➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I) 	
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience, et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Éthiopie (2012-2017) et réponse de la direction 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2018 et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la suite donnée au point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité (2012), et réponse de la direction ➤ Rapport de synthèse sur les évaluations de portefeuille de pays du PAM en Afrique (2016-2018), et réponse de la direction ➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014), et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention menée par le PAM face à la crise dans le nord du Nigéria, et réponse de la direction
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bhoutan ➤ Cambodge ➤ Congo ➤ Côte d'Ivoire ➤ République dominicaine ➤ Malawi ➤ Nicaragua ➤ Nigéria <p><i>Plans stratégiques de pays provisoires (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ République populaire démocratique de Corée ➤ Éthiopie ➤ Libye <p><i>Plans stratégiques de pays provisoires de courte durée approuvés moyennant un vote par correspondance (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bhoutan ➤ Cambodge ➤ Congo ➤ Côte d'Ivoire ➤ République populaire démocratique de Corée ➤ République dominicaine ➤ Éthiopie 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Arménie ➤ Bénin ➤ Guinée-Bissau ➤ Haïti ➤ Lesotho ➤ Libéria ➤ Madagascar ➤ Maroc ➤ Sao Tomé-et-Principe ➤ Tadjikistan ➤ Zambie <p><i>Plans stratégiques de pays provisoires (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Algérie ➤ Guinée ➤ Plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique <p><i>Projets approuvés par correspondance (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révisions budgétaires et prolongations de plans stratégiques de pays provisoires de transition <ul style="list-style-type: none"> • Iraq • Mali 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Djibouti ➤ Eswatini ➤ Iraq ➤ Jordanie ➤ Mali ➤ Niger ➤ Sierra Leone ➤ Togo <p><i>Plans stratégiques de pays provisoires (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Angola ➤ Plan stratégique multipays provisoire pour les Caraïbes ➤ Cuba ➤ Turquie

EB.1/2019 (25-27 février)	EB.A/2019 (10-14 juin)	EB.2/2019 (18-22 novembre)
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Libye ➤ Malawi ➤ Nigéria <p><i>Projets approuvés par correspondance (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révisions budgétaires et prolongations de plans stratégiques de pays provisoires de transition <ul style="list-style-type: none"> • Libéria • Nicaragua ➤ Révisions d'interventions prolongées de secours et de redressement et augmentations budgétaires correspondantes <ul style="list-style-type: none"> • Niger 200961 <p><i>Projets soumis au Conseil pour observations (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révisions de plans stratégiques de pays concernant des interventions face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes soumises au Conseil pour observations <ul style="list-style-type: none"> • Bangladesh • République démocratique du Congo 	<p><i>Projets présentés au Conseil d'administration pour observations (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révisions de plans stratégiques de pays concernant une intervention face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes, présentées au Conseil d'administration pour observations <ul style="list-style-type: none"> • Colombie • Eswatini 	
<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Révisions des plans stratégiques de pays et des plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1er juillet et le 31 décembre 2018 ➤ Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1er juillet et le 31 décembre 2018 		<p><i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i></p>
<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2019-2020 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2019-2020 (I) 	<p>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (A)
<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination d'un membre du Comité d'audit (A) ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) ➤ Mise à jour orale sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (E) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise à jour orale sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (E) ➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil ➤ Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (I) ➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I) 	<p>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport du groupe de travail conjoint de la direction et du Conseil d'administration sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (E)

EB.1/2019 (25-27 février)	EB.A/2019 (10-14 juin)	EB.2/2019 (18-22 novembre)
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2018 (I) ➤ Rapport sur la sécurité (I) 	
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2018 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2019 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2019 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM (I) ➤ Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (I) 	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (I) ➤ Mise à jour orale sur les opérations du PAM au Yémen (I) 	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (I)

**RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2019-2020**

EB.1/2020 (24-28 février)	EB.A/2020 (15-19 juin)	EB.2/2020 (16-20 novembre)
INTRODUCTION	INTRODUCTION	INTRODUCTION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i> ➤ <i>Élection du Bureau et désignation du Rapporteur</i> ➤ <i>Introduction liminaire du Directeur exécutif</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i> ➤ <i>Désignation du Rapporteur</i> ➤ <i>Introduction liminaire du Directeur exécutif</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Adoption de l'ordre du jour (A)</i> ➤ <i>Désignation du Rapporteur</i> ➤ <i>Introduction liminaire du Directeur exécutif</i>
RAPPORTS ANNUELS	RAPPORTS ANNUELS	RAPPORTS ANNUELS
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur les résultats de 2019 (A) ➤ Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2019 (E) ➤ Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2019 et note de la direction (E) 	
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A) ➤ Point sur la feuille de route intégrée (A) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A) ➤ Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 (E) ➤ Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E) ➤ Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Politique révisée en matière de protection humanitaire (A) ➤ Stratégie en matière de résilience (A) (à confirmer) ➤ Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (I) ➤ Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes annuels vérifiés de 2019 (A) ➤ Rapport annuel du Comité d'audit (E) ➤ Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E) ➤ Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations (E) ➤ Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E) ➤ Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2019) (E) ➤ Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plan de gestion du PAM pour 2021-2023 (A) ➤ Plan de travail de l'Auditeur externe (I)

EB.1/2020 (24-28 février)	EB.A/2020 (15-19 juin)	EB.2/2020 (16-20 novembre)
<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la capacité du PAM à intervenir face aux situations d'urgence et réponse de la direction 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport annuel sur l'évaluation en 2019 et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du financement des activités du PAM et réponse de la direction ➤ Point sur l'application des recommandations issues des évaluations 	<p>RAPPORTS D'ÉVALUATION (E)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport succinct de l'évaluation de l'incidence de l'alimentation scolaire sur la faim et la nutrition et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour l'Iran (République islamique d') et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République arabe syrienne et réponse de la direction ➤ Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Timor-Leste et réponse de la direction
<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i>¹</p>	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Éthiopie 	<p>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</p> <p><i>Plans stratégiques de pays (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bangladesh ➤ Cameroun ➤ République centrafricaine ➤ Cuba ➤ République démocratique du Congo ➤ Indonésie ➤ Liban ➤ Timor-Leste <p><i>Plans stratégiques de pays provisoires (A)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Iran (République islamique d') ➤ Libye ➤ République arabe syrienne ➤ Turquie ➤ Yémen

¹ Le calendrier de présentation de la nouvelle génération de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires à partir de la première session ordinaire de 2020 est en train d'être revu; il sera régulièrement communiqué au Conseil par l'intermédiaire du Bureau.

EB.1/2020 (24-28 février)	EB.A/2020 (15-19 juin)	EB.2/2020 (16-20 novembre)
<i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i>	<i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i>	<i>Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles (I)</i>
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I) 	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I) 	QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (A)
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E) 	QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nomination de deux membres du Comité d'audit (A) ➤ Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil ➤ Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019 (I) ➤ Point sur l'achat de produits alimentaires (I) ➤ Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I) ➤ Rapport sur la sécurité (I) 	QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2019 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Désignation de cinq membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner deux membres du Comité d'audit (A) ➤ Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (I) 	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM (I) ➤ Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (I) 	QUESTIONS DIVERSES <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I) ➤ Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies (I)

PROGRAMME DE TRAVAIL ANNOTÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE BIENNAL 2019-2020

(présenté par sujet et par session)

RAPPORTS ANNUELS

EB.1/2019 (25-27 février)

- *Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2017 et note de la direction (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

EB.A/2019 (10-14 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2018 (A)*

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2018 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

- *Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2018 (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

- *Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2018 et réponse de la direction (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

EB.A/2020 (15-19 juin)

- *Rapport annuel sur les résultats de 2019 (A)*

Aux termes de l'article VII.2 du Règlement général, "Le Directeur exécutif présente chaque année au Conseil, pour examen et approbation, un Rapport annuel et tout autre rapport que le Conseil lui aura donné pour instruction d'établir". La recommandation h) sur la gouvernance, approuvée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 (décision 2000/EB.3/1 – Suivi de la décision du Conseil d'administration 2000/EB.A/6 sur la gouvernance), prévoit par ailleurs qu'il devrait être élaboré un Rapport annuel sur les résultats sur la base du Plan de gestion précédemment approuvé.

Le Rapport annuel sur les résultats de 2019 aura pour objectif de présenter une analyse pertinente et fiable de l'action du PAM au regard des engagements pris pour l'année, tels que définis dans le Plan stratégique et dans le Plan de gestion.

➤ *Rapport annuel du Bureau de la déontologie pour 2019 (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de la déontologie est soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrit le travail mené par le Bureau de la déontologie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseigne sur les activités entreprises.

➤ *Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation pour 2019 et note de la direction (E)*

Le Rapport annuel du Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation sera soumis au Conseil pour examen. Le rapport décrira le travail mené par le Bureau de l'Ombudsman et des services de médiation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 dans chaque domaine relevant de son mandat, et renseignera sur les activités entreprises.

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

EB.1/2019 (25-27 février)

➤ *Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)*

Les membres du Conseil auront l'occasion d'échanger leurs vues et des informations actualisées leur seront communiquées par le Secrétariat du PAM sur le Rapport du Secrétaire général intitulé *Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030*. Ce document sera soumis au Conseil pour information.

EB.A/2019 (10-14 juin)

➤ *Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021 – Partie II: cibles à atteindre à l'horizon 2021 pour les produits des programmes et les indicateurs de performance (A)*

Lors des consultations organisées en 2018 sur le Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021, le Conseil a demandé qu'il lui soient présentés en 2019, pour approbation, des éléments supplémentaires à inclure dans ce cadre. Ce point portera sur les cibles relatives aux produits des programmes à l'horizon 2021, assorties d'indicateurs de performance.

➤ *Point sur la mise en œuvre de la politique de 2018 en matière de gestion globale des risques et du plan d'action du PAM en matière de lutte contre la fraude et la corruption (2018-2020) (E)*

Un point sur la mise à jour de la politique de 2018 en matière de gestion globale des risques, qui a été approuvée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2018, et du plan d'action du PAM en matière de lutte contre la fraude et la corruption (2018-2020) sera présenté au Conseil pour examen.

➤ *Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)*

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier.

➤ *Point sur la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) (I)*

Lorsqu'il a approuvé la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) à sa session annuelle de 2015, le Conseil a demandé qu'un point sur sa mise en œuvre lui soit communiqué tous les ans.

➤ *Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)*

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM relative au VIH et au sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite de la transposition du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial.

➤ *Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)*

Les membres du Conseil auront l'occasion d'échanger leurs vues et des informations actualisées leur seront communiquées par le Secrétariat du PAM sur le Rapport du Secrétaire général intitulé *Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030*. Ce document sera soumis au Conseil pour information.

EB.2/2019 (18-22 novembre)

➤ *Stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (A)*

Le Conseil a approuvé la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé (2013-2017) à sa session annuelle de 2013 (WFP/EB.A/2013/5-B). Une nouvelle stratégie lui sera soumise pour approbation.

➤ *Charte révisée du Bureau de l'Inspecteur général (A)*

La Charte actuelle du Bureau de l'Inspecteur général a été examinée par le Conseil à sa session annuelle de 2015. Compte tenu des évolutions survenues dans le domaine du contrôle au PAM ces dernières années, une charte révisée sera soumise au Conseil pour approbation.

➤ *Stratégie de développement des achats du PAM aux petits producteurs (A)*

À la demande du Conseil concernant la révision de la politique relative aux achats dans les pays en développement, le Secrétariat a proposé de présenter une stratégie plus générale sur les modalités de développement des achats aux petits producteurs. Ce document sera soumis au Conseil pour approbation.

➤ *Point sur la feuille de route intégrée (E)*

Dans le contexte de la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, le Secrétariat présentera au Conseil un point sur les délégations de pouvoirs, pour examen.

➤ *Point sur la politique en matière de protection humanitaire (E)*

Pour donner suite à la recommandation issue de l'évaluation de la politique du PAM en matière de protection humanitaire pour 2012-2017, et avant d'en présenter une version révisée, le Secrétariat présentera un document faisant le point sur la politique en matière de protection humanitaire qui sera soumis au Conseil pour examen.

➤ *Répercussions pour le PAM des nouvelles Orientations relatives au plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et au bilan commun de pays applicables à l'ensemble du système (E) (à confirmer)*

Le Secrétariat présentera les nouvelles orientations et les États membres seront invités à faire part de leurs vues sur les répercussions de ces orientations sur l'élaboration du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Ce document sera soumis au Conseil pour examen.

➤ *Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces institutions et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

➤ *Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) établissait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été réaménagé afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique.

➤ *Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement) (I)*

Les membres du Conseil auront l'occasion d'échanger leurs vues et des informations actualisées leur seront communiquées par le Secrétariat du PAM sur le Rapport du Secrétaire général intitulé *Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030*. Ce document sera soumis au Conseil pour information.

EB.1/2020 (24-28 février)

➤ *Politique sur le rôle du PAM en milieu urbain (A)*

Cette politique fera fond sur le document intitulé "L'insécurité alimentaire en milieu urbain: stratégies pour le PAM", approuvé par le Conseil en 2002, et exploitera les travaux de recherche récents, l'expérience du PAM dans les zones urbaines et les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable, qui a eu lieu en octobre 2016.

➤ *Point sur la feuille de route intégrée (A)*

Dans le contexte de la mise en œuvre de la feuille de route intégrée, le Secrétariat présentera au Conseil un point sur les délégations de pouvoirs, pour approbation.

EB.A/2020 (15-19 juin)

➤ *Politique en matière de renforcement des capacités des pays (A)*

Comme suite aux recommandations formulées à l'intention du Conseil dans le rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de développement des capacités, soumis à la première session ordinaire de 2017, le Secrétariat présentera, pour approbation, une politique en matière de renforcement des capacités des pays.

➤ *Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 (E)*

À sa deuxième session ordinaire de 2016, le Conseil d'administration a approuvé le Plan stratégique du PAM pour la période 2017-2021. Cet examen à mi-parcours permettra de faire un point sur l'état d'avancement de la réalisation des Objectifs stratégiques et d'attirer l'attention sur les modifications apportées depuis 2016 qu'il conviendra de prendre en compte dans le prochain Plan stratégique. Le document est présenté au Conseil pour examen.

➤ *Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (E)*

Ce document offrira une vue d'ensemble du rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective pendant l'année écoulée, signalera les tendances et les difficultés influant sur les interventions du PAM, et mettra en lumière les incidences pour ce dernier.

➤ *Point sur les activités du PAM dans le domaine du VIH et du sida (I)*

Ce rapport fera le point sur l'application de la politique du PAM relative au VIH et au sida (WFP/EB.2/2010/4-A) dans le contexte de la poursuite de la transposition du traitement antirétroviral à une plus grande échelle. Il décrira également les succès obtenus récemment s'agissant d'intégrer l'alimentation et la nutrition dans les propositions concernant le VIH et la tuberculose présentées au Fonds mondial.

EB.2/2020 (16-20 novembre)

➤ *Politique révisée en matière de protection humanitaire (A)*

Suite à la recommandation issue de l'évaluation de la politique du PAM en matière de protection humanitaire pour 2012-2017, le Secrétariat soumettra au Conseil, pour approbation, une politique révisée en matière de protection humanitaire.

➤ *Stratégie en matière de résilience (A) (à confirmer)*

Comme suite aux recommandations de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience soumise au Conseil à sa première session ordinaire de 2019, le Secrétariat présentera au Conseil une stratégie en matière de résilience pour approbation.

➤ *Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2010, le Conseil a demandé au Secrétariat de rendre compte tous les ans de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, dans le cadre de la suite donnée au document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Le rapport fera un tour d'horizon complet de la collaboration entre ces institutions et présentera les nouveaux domaines de collaboration, les nouvelles initiatives et les nouveaux partenariats concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

➤ *Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (I)*

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a approuvé les recommandations figurant dans le Rapport du Groupe de travail sur la gouvernance (décision 2000/EB.A/6). La recommandation d) établissait que les déclarations de politique générale du PAM devaient être codifiées dans un recueil. Conformément à ce qu'a demandé le Conseil en 2010, le recueil a été réaménagé afin de mettre l'accent sur les politiques relatives aux objectifs énoncés dans le Plan stratégique.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

S'agissant de tous les points indiqués dans cette section, le Conseil sera saisi, pour information, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de la FAO.

EB.A/2019 (10-14 juin)

➤ *Comptes annuels vérifiés de 2018 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2018. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels.

➤ *Point sur le Plan de gestion du PAM pour 2019-2021*

Le Conseil sera saisi d'un document présentant un point sur le Plan de gestion pour la période 2019-2021 pour approbation.

➤ *Rapport annuel du Comité d'audit (E)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant faisant rapport au Conseil et au Directeur exécutif. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. Cette date de clôture coïncide avec la finalisation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée.

➤ *Rapport annuel de l'Inspectrice générale (E) et Note du Directeur exécutif (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspectrice générale sur les activités de contrôle.

Ce rapport, couvrant l'année 2018, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Ce rapport sera présenté en même temps qu'une Note du Directeur exécutif. Les deux documents sont présentés au Conseil pour examen.

➤ *Rapport de l'Auditeur externe sur les budgets de portefeuille de pays (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations*

Ce rapport présente les résultats d'un audit externe des budgets de portefeuille de pays. L'audit avait essentiellement pour objectif de déterminer: i) si les budgets de portefeuille de pays permettent d'avoir une assurance raisonnable que les conditions imposées par les donateurs et les autorisations données par le Conseil d'administration sont respectées; ii) si les catégories de coûts introduites par le cadre de financement (transferts, mise en œuvre, coûts d'appui directs ajustés, coûts d'appui indirects) sont distinguées avec suffisamment de clarté pour éviter les doublons et garantir la lisibilité des dépenses exécutées; iii) si les budgets alloués aux partenaires coopérants sont conformes à la nouvelle structure budgétaire; iv) quel est l'impact de la mise en œuvre du cadre de financement révisé sur la gestion budgétaire et la charge de travail des bureaux de pays. La réponse donnée par le Secrétariat aux recommandations du rapport est également présentée. Les deux documents sont soumis au Conseil pour examen. .

➤ *Rapport de l'Auditeur externe sur la prévention, détection et répression de la fraude (E) et réponse de la direction du PAM aux recommandations*

L'audit avait essentiellement pour objectifs de: i) vérifier la conformité de l'approche du PAM avec les normes internationales relatives à la définition, la prévention et la détection de la fraude et de la corruption; ii) s'assurer de l'identification correcte des principaux secteurs sujets à la fraude; iii) analyser les causes du faible nombre de cas de fraude ou de fraude présumée communiqués chaque année dans le rapport sur les états financiers; iv) vérifier si les outils de détection de la fraude mis en place par le PAM fournissent une assurance raisonnable que tous les cas significatifs de fraude sont détectés; v) s'assurer que les ressources et moyens alloués à la lutte contre la fraude sont bien adaptés. La réponse donnée par le Secrétariat aux recommandations du rapport est également présentée. Les deux documents sont soumis au Conseil pour examen.

➤ *Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)*

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe.

➤ *Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2018) (A)*

Ce rapport porte sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme d'achat anticipé pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018. Le document présente également une proposition relative au relèvement du montant du plafond fixé pour le Mécanisme de gestion globale des vivres, que le Conseil sera invité à approuver.

➤ *Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I)*

Conformément à l'article XIII.4 (h) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour information et fera le point sur: i) les contributions en produits ou en services reçues de gouvernements de pays en développement, de pays en transition et d'autres donateurs non habituels; et ii) sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités.

EB.2/2019 (18-22 novembre)

➤ *Plan de gestion du PAM pour 2020-2022 (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2020-2022, y compris le budget du PAM pour 2020.

➤ *Plan de travail de l'Auditeur externe (I)*

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2019-2020. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations.

EB.A/2020 (15-19 juin)

➤ *Comptes annuels vérifiés de 2019 (A)*

Les Comptes annuels vérifiés présenteront un ensemble complet d'états financiers et de notes pour 2019. Ils comporteront également une analyse de l'Auditeur externe sur les états financiers, qui fournira au Secrétariat et au Conseil une évaluation indépendante des contrôles de gestion sur lesquels s'est fondé le Secrétariat pour établir les états financiers annuels.

➤ *Rapport annuel du Comité d'audit (E)*

À sa première session ordinaire de 2009, le Conseil a entériné la création du Comité d'audit du PAM, organe consultatif indépendant faisant rapport au Conseil et au Directeur exécutif. Le rapport annuel décrira les activités du Comité pendant la période allant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Cette date de clôture coïncide avec la finalisation des états financiers annuels, l'une des premières priorités du Comité pendant la période considérée.

➤ *Rapport annuel de l'Inspecteur général (E) et Note du Directeur exécutif (E)*

Conformément à l'article VI.2 b) viii) du Statut du PAM, le Conseil sera saisi du rapport de l'Inspecteur général sur les activités de contrôle.

Ce rapport, couvrant l'année 2019, étudiera, du point de vue de la supervision, la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles au PAM et offrira un aperçu des activités du Bureau de l'Inspecteur général, du Bureau de l'audit interne et du Bureau des inspections et des enquêtes. Ce rapport sera présenté en même temps qu'une Note du Directeur exécutif.

➤ *Rapports de l'Auditeur externe sur les questions de gestion (E) et réponses de la direction du PAM aux recommandations (E)*

Pour attirer l'attention sur les priorités arrêtées par le Conseil, l'Auditeur externe a retenu des domaines particulièrement importants pour ce qui est de l'efficacité et de l'efficience du fonctionnement du PAM ainsi que du niveau des ressources qui leur sont consacrées. Les rapports sur les questions de gestion se concentreront chacun sur un seul domaine. Conformément à ce qu'avait demandé le Conseil à sa session annuelle de 2008, la réponse du Secrétariat aux recommandations de l'Auditeur externe sera présentée en même temps que le rapport correspondant.

➤ *Rapport sur l'application des recommandations de l'Auditeur externe (E)*

Ce rapport récapitulera les mesures prises par le Secrétariat pour mettre en œuvre les recommandations de l'Auditeur externe.

➤ *Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2019) (E)*

Ce rapport portera sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate et du Mécanisme de financement anticipé, y compris le Mécanisme d'achat anticipé, et couvrira la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

- *Rapport du Directeur exécutif sur les contributions en produits ou en services et les réductions ou dérogations (article XIII.4 (h) du Règlement général) (I)*

Conformément à l'article XIII.4 (h) du Règlement général, ce document sera présenté au Conseil pour et fera le point sur: i) les contributions en produits ou en services reçues de gouvernements de pays en développement, de pays en transition et d'autres donateurs non habituels; et ii) sur les réductions ou dérogations au recouvrement des coûts d'appui indirects pour les contributions en nature visant à couvrir les coûts d'appui directs d'une ou de plusieurs activités.

EB.2/2020 (16-20 novembre)

- *Plan de gestion du PAM pour 2021-2023 (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du Plan de gestion du PAM pour la période 2021-2023, y compris le budget du PAM pour 2021.

- *Plan de travail de l'Auditeur externe (I)*

Ce document exposera le plan de travail de l'Auditeur externe et renseignera de manière détaillée sur les activités d'audit prévues pour la période 2020-2021. Afin de fournir des services de qualité au PAM, l'Auditeur externe s'attache systématiquement à respecter les Normes internationales d'audit et à suivre des méthodes éprouvées. Le plan de travail prévoira un audit financier, des audits opérationnels et des audits de conformité, ainsi qu'un examen de la qualité et diverses évaluations.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Les documents d'évaluation présentés sous ce point de l'ordre du jour sont soumis au Conseil pour examen. Le Conseil est invité à prendre note des rapports d'évaluation et des tableaux correspondants qui résument les mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations.

EB.1/2019 (25-27 février)

- *Rapport succinct de l'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience, et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation formative adopte une approche de la "théorie de l'exécution" qui doit permettre de déterminer dans quelle mesure le PAM est à même d'honorer ses engagements en rapport avec la résilience, en examinant notamment le concept, la stratégie, les directives, les systèmes, les programmes, les partenaires, le personnel et l'information. Les constatations, les conclusions et les recommandations de cette évaluation serviront à définir les changements systémiques, organisationnels nécessaires pour renforcer la résilience des populations ciblées.

- *Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Éthiopie (201-2017) et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation offrira une analyse du portefeuille d'activités sur une période de cinq ans et examinera: i) la mesure dans laquelle l'action du PAM concorde avec le contexte, les besoins de la population, les politiques du Gouvernement et les stratégies des partenaires; ii) les facteurs ayant déterminé les choix stratégiques opérés, et la qualité de ces choix; et iii) la performance et les résultats du portefeuille d'activités. Les constatations et les recommandations qui en seront issues aideront le bureau de pays à déterminer ses orientations stratégiques, à planifier ses opérations et à moduler l'exécution de ses programmes en conséquence.

EB.A/2019 (10-14 juin)

- *Rapport annuel sur l'évaluation en 2018 et réponse de la direction (E)*

Le Rapport annuel sur l'évaluation donne une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examine la performance de la fonction d'évaluation et souligne les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.

- *Rapport succinct de l'évaluation de la suite donnée au point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité (2012), et réponse de la direction (E)*

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la mise à jour de la politique du PAM en matière de filets de sécurité, approuvée par le Conseil en 2012, ses modalités d'exécution et ses résultats.

- *Rapport de synthèse sur les évaluations de portefeuille de pays du PAM en Afrique (2016-2018), et réponse de la direction (E)*

Ce rapport présente une synthèse des constatations et des recommandations des évaluations de portefeuille de pays en Afrique afin de recenser les possibilités d'apprentissage et d'améliorations systémiques. Il examinera dans quelle mesure l'assistance du PAM s'est adaptée à l'évolution des besoins et aux réorientations stratégiques mises en œuvre dans les nouveaux PSP.

- *Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)*

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2019 (18-22 novembre)

- *Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014), et réponse de la direction (E)*

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la stratégie du PAM en matière de personnel, ses modalités d'exécution et ses résultats.

- *Rapport succinct de l'évaluation de l'intervention menée par le PAM face à la crise dans le nord du Nigéria, et réponse de la direction*

Conformément au principe du PAM qui consiste à évaluer toutes les interventions humanitaires d'urgence de niveau 3, cette évaluation passera en revue l'intervention menée par le PAM pour faire face à la crise dans le nord-est du Nigéria (2016-2018), notamment l'adéquation de la réponse, les résultats obtenus et les raisons qui les expliquent. Des enseignements en seront tirés pour aider la direction à prendre les décisions et à élaborer les interventions d'urgence coordonnées au niveau central.

EB.1/2020 (24-28 février)

- *Rapport succinct de l'évaluation de la capacité du PAM à intervenir face aux situations d'urgence et réponse de la direction*

Cette évaluation examinera l'incidence des systèmes et des procédures sur l'envergure, la couverture, la rapidité et la qualité des interventions du PAM, le rôle de la coordination et de l'approche sectorielle de l'aide humanitaire et l'activation ou la désactivation du mode intervention d'urgence.

EB.A/2020 (15-19 juin)

- *Rapport annuel sur l'évaluation en 2019 et réponse de la direction (E)*
- Le Rapport annuel sur l'évaluation donne une vue d'ensemble des évaluations centralisées et décentralisées achevées, en cours ou prévues. Il examine la performance de la fonction d'évaluation et souligne les domaines auxquels il faudra prêter attention dans les années à venir.
- *Rapport succinct de l'évaluation de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020) et réponse de la direction*

Conformément à la disposition convenue préconisant d'évaluer les politiques du PAM dans un délai de quatre à six ans suivant leur approbation, cette évaluation examinera la qualité de la mise à jour de la politique en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020), ses modalités d'exécution et ses résultats.

- *Rapport succinct de l'évaluation du financement des activités du PAM et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation examinera l'aptitude du PAM à disposer de ressources prévisibles et suffisantes, l'utilisation des fonds d'affectation spéciale, la mise en commun des fonds et les méthodes de mobilisation conjointe de fonds, ainsi que les partenariats avec les gouvernements et le secteur privé.
- *Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (E)*

Ce document est le rapport annuel présenté au Conseil sur l'application des recommandations issues des évaluations. Il renseigne sur la façon dont les mesures prévues pour donner suite aux recommandations issues des évaluations ont été mises en œuvre par les divisions du Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays.

EB.2/2020 (16-20 novembre)

- *Rapport succinct de l'évaluation de l'incidence de l'alimentation scolaire sur la faim et la nutrition et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation analysera l'incidence de l'alimentation scolaire sur la faim et la nutrition, afin de s'en tenir à la norme de couverture définie en matière d'évaluation dans la politique relative à l'alimentation scolaire (2013), tout en élargissant la portée pour examiner également des sujets s'y rapportant, notamment le renforcement des capacités, l'assistance technique, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ainsi que les partenariats.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays (2017-2020). Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Cameroun et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays (2018-2020). Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République démocratique du Congo et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays provisoire (2018-2020). Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour l'Indonésie et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays (2017-2020). Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour l'Iran (République islamique d') et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays provisoire (2018-2020). Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Liban et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays (2018-2020). Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique provisoire pour la République arabe syrienne et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays provisoire de transition (2018) et les opérations antérieures. Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

- *Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour Timor-Leste et réponse de la direction (E)*

Cette évaluation passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays (2018-2020). Elle en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre les décisions en connaissance de cause concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques, la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer le plan stratégique de pays suivant et à exécuter les programmes.

QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

EB.1/2019 (25-27 février)

Plans stratégiques de pays (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Bhoutan
- Cambodge
- Congo
- Côte d'Ivoire
- République dominicaine
- Malawi
- Nicaragua
- Nigéria

Plans stratégiques de pays provisoires (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays provisoires ci-après:

- République populaire démocratique de Corée
- Éthiopie
- Libye

Plans stratégiques de pays provisoires de courte durée approuvés moyennant un vote par correspondance (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des plans stratégiques de pays provisoires de courte durée approuvés moyennant un vote par correspondance ci-après:

- Bhoutan
- Cambodge
- Congo
- Côte d'Ivoire
- République populaire démocratique de Corée
- République dominicaine
- Éthiopie
- Libye
- Malawi
- Nigéria

Projets approuvés par correspondance (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des projets approuvés par correspondance ci-après:

- Révisions budgétaires et prolongations de plans stratégiques de pays provisoires de transition
 - Libéria
 - Nicaragua
- Révisions d'interventions prolongées de secours et de redressement et augmentations budgétaires correspondantes
 - Niger 200961

Projets soumis au Conseil pour observations (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des projets soumis au Conseil pour observations ci-après:

- Révisions de plans stratégiques de pays concernant des interventions face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes soumises au Conseil pour observations
 - Bangladesh
 - République démocratique du Congo

EB.A/2019 (10-14 juin)*Plans stratégiques de pays (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Arménie
- Bénin
- Guinée-Bissau
- Haïti
- Lesotho
- Libéria
- Madagascar
- Maroc
- Sao Tomé-et-Principe
- Tadjikistan
- Zambie

Plans stratégiques de pays provisoires (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du plan stratégique de pays provisoire ci-après:

- Algérie
- Guinée
- Plan stratégique multipays provisoire pour le Pacifique

Projets approuvés par correspondance (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des projets approuvés par correspondance ci-après:

- Révisions budgétaires et prolongations de plans stratégiques de pays provisoires de transition
 - Iraq
 - Mali

Projets présentés au Conseil pour observations (I)

Le Conseil sera saisi, pour information, des projets présentés au Conseil pour observations ci-après:

- Révisions de plans stratégiques de pays concernant une intervention face à une crise et augmentations budgétaires correspondantes, présentées au Conseil d'administration pour observations
 - Colombie
 - Eswatini

EB.2/2019 (18-22 novembre)*Plans stratégiques de pays (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Djibouti
- Eswatini
- Iraq
- Jordanie
- Mali
- Niger
- Sierra Leone
- Togo

Plans stratégiques de pays provisoires (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays provisoires ci-après:

- Angola
- Plan stratégique multipays provisoire pour les Caraïbes
- Cuba
- Turquie

EB.A/2020 (15-19 juin)*Plans stratégiques de pays (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, du plan stratégique de pays ci-après:

- Éthiopie

EB.2/2020 (16-20 novembre)*Plans stratégiques de pays (A)*

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays ci-après:

- Bangladesh
- Cameroun
- République centrafricaine
- Cuba
- République démocratique du Congo
- Indonésie
- Liban
- Timor-Leste

Plans stratégiques de pays provisoires (A)

Le Conseil sera saisi, pour approbation, des plans stratégiques de pays provisoires ci-après:

- Iran (République islamique d')
- Libye
- République arabe syrienne
- Turquie
- Yémen

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

EB.1/2019 (25-27 février)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2019-2020 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2019-2020 sera présentée pour information.

EB.A/2019 (10-14 juin)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2019-2020 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2019-2020 sera présentée pour information.

EB.2/2019 (18-22 novembre)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (A)*

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2020-2021.

EB.1/2020 (24-28 février)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2020-2021 sera présentée pour information.

EB.A/2020 (15-19 juin)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2020-2021 (I)*

En réponse à la demande formulée par le Conseil à sa troisième session ordinaire de 2004, une mise à jour du programme de travail du Conseil pour l'exercice biennal 2020-2021 sera présentée pour information.

EB.2/2020 (16-20 novembre)

- *Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022 (A)*

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil sera saisi, pour approbation, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2021-2022.

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

EB.1/2019 (25-27 février)

➤ *Nomination d'un membre du Comité d'audit (A)*

À la suite de la démission d'un membre du Comité d'audit en septembre 2018, le Conseil doit nommer un nouveau membre sur la base des recommandations formulées par le jury.

➤ *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du CCI intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du CCI intéressant son travail reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1^{er} octobre 2018;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

➤ *Mise à jour orale sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (E)*

Suite à la demande formulée par le Bureau, les coprésidents du groupe de travail conjoint composé de membres de la direction et du Conseil sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination feront le point sur les travaux du groupe.

EB.A/2019 (10-14 juin)

➤ *Mise à jour orale sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (E)*

Suite à la demande formulée par le Bureau, les coprésidents du groupe de travail conjoint composé de membres de la direction et du Conseil sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination feront le point sur les travaux du groupe.

➤ *Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil*

Les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

➤ *Rapport sur les pertes globales pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (I)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes avant et après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

➤ *Point sur l'achat de produits alimentaires (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits

alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

- *Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) au 31 décembre 2018 (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2018. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

- *Rapport sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2018, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

EB.2/2019 (18-22 novembre)

- *Rapport du groupe de travail conjoint de la direction et du Conseil d'administration sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination (E)*

Suite à la demande formulée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2018, un rapport du groupe de travail conjoint de la direction et du Conseil d'administration sur le harcèlement, le harcèlement sexuel, l'abus de pouvoir et la discrimination sera présenté au Conseil pour examen.

EB.1/2020 (24-28 février)

- *Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (E)*

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du CCI intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du CCI intéressant son travail reçus entre la présentation du document antérieur au Conseil et le 1^{er} octobre 2019;
- ii) la liste des rapports du CCI publiés pendant l'année; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année pour examen au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

EB.A/2020 (15-19 juin)

- *Nomination de deux membres du Comité d'audit (A)*

Le mandat de deux membres du Comité d'audit arrivant à échéance en 2020, un jury a été établi, comme le prévoit le mandat du Comité, pour sélectionner de nouveaux membres. Les recommandations contenues dans ce document seront soumises au Conseil pour approbation.

➤ *Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil*

Les organismes représentatifs du personnel prendront la parole devant le Conseil pour évoquer des questions présentant un intérêt pour le PAM et son personnel.

➤ *Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (I)*

Le Directeur exécutif présentera au Conseil, pour information, un rapport sur les pertes après livraison subies dans les pays bénéficiaires.

À sa session annuelle de 2000, le Conseil a "encouragé le Secrétariat à prendre toutes les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les pertes soient encore réduites et d'obtenir le remboursement de la part des gouvernements qui, par négligence, avaient causé la perte de produits". Le rapport décrira les mesures prises par le PAM pour limiter au minimum les pertes après livraison entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019. Il fera expressément mention des pertes les plus importantes, tant en termes absolus qu'en coût net proportionnel.

➤ *Point sur l'achat de produits alimentaires (I)*

À sa première session ordinaire de 2006, le Conseil a demandé que le Secrétariat lui rende compte plus régulièrement des activités ayant trait à l'achat de produits alimentaires, afin de donner suite au document intitulé "Achats de produits alimentaires dans les pays en développement" (WFP/EB.1/2006/5-C). Ce rapport, soumis pour information, présentera: i) les statistiques relatives aux achats de produits alimentaires; ii) un bilan actualisé des capacités en matière d'achat de produits alimentaires; et iii) une analyse des interactions entre achats locaux, régionaux et internationaux. En application de l'article XII.4 du Règlement général, le rapport portera également sur l'utilisation des ressources en espèces sans restriction pour acheter des produits dans les pays en développement.

➤ *Rapport statistique sur la répartition du personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (I)*

Le Conseil sera saisi, pour information, d'un document qui rendra compte des effectifs du PAM au 31 décembre 2019. Ce rapport indiquera le nombre de fonctionnaires internationaux (cadre organique et catégories supérieures) titulaires d'un engagement de durée indéfinie, d'un engagement de caractère continu ou d'un contrat de durée déterminée (un an ou plus), ainsi que d'administrateurs auxiliaires et de Volontaires des Nations Unies participant aux activités du PAM. Il fournira aussi des statistiques sur la répartition géographique du personnel international du PAM (cadre organique et catégories supérieures).

➤ *Rapport sur la sécurité (I)*

À sa deuxième session ordinaire de 2007, le Conseil a demandé que les informations contenues dans le rapport du PAM sur la sécurité lui soient communiquées. Ce document présentera une analyse des principaux incidents ayant porté atteinte à la sécurité du personnel, des biens et des partenaires du PAM en 2019, ainsi que des données statistiques sur leur répartition géographique et les types de problèmes rencontrés.

QUESTIONS DIVERSES

EB.1/2019 (25-27 février)

- *Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM (I)*

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.

- *Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

EB.A/2019 (10-14 juin)

- *Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

- *Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

- *Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

- *Mise à jour orale sur les opérations du PAM au Yémen (I)*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations menées par le PAM au Yémen sera présentée oralement au Conseil pour information.

EB.2/2019 (18-22 novembre)

- *Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

- *Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

- *Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

EB.1/2020 (24-28 février)

- *Désignation de cinq membres du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de désigner deux membres du Comité d'audit (A)*

Le Conseil désignera cinq de ses membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection des deux membres du Comité d'audit devant être nommés en 2021.

- *Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

EB.A/2020 (15-19 juin)

- *Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM (I)*

Un rapport sur la visite sur le terrain des membres du Conseil d'administration du PAM sera présenté au Conseil pour information.

- *Présentation orale sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

- *Présentation orale sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté oralement au Conseil pour information.

- *Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

EB.2/2020 (16-20 novembre)

- *Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la visite conjointe sur le terrain des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

- *Rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (I)*

Un rapport sur la réunion conjointe des conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM sera présenté au Conseil pour information.

- *Mise à jour orale sur les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies*

Suite à la demande formulée par le Bureau, une mise à jour sur les opérations et les activités des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sera présentée oralement au Conseil pour information.

Projet de calendrier des sessions des organes directeurs de la FAO, du FIDA et du PAM et des autres réunions importantes, 2019-2020

	2019		2020	
JANVIER				
FÉVRIER	FIDA/CG 17 CGRFA PAM	11-15 18-22 25/02-01/03	FIDA/CG 35 NERC PAM	10-14 17-21 24-28
MARS	108 CQCJ 174 CF 126 CP	11-13 18-22 18-22	31 ARC 110 CQCJ 35 APRC	2-6 16-18 23-27
AVRIL	161 CL	8-12	FIDA/CA 36 LARC	20-24 27-30
MAI	FIDA/CA 175 CF (PAM)	2-8 27-29	32 ERC 178 CF 128 CP	5-7 18-22 18-22
JUIN	PAM 41 C	10-14 22-29	164 CL PAM 25 COFO 34 COFI	8-12 15-19 22-26 29/6-3/7
JUILLET	162 CL 42 CODEX	1 8-12 (Genève)	43 CODEX	6-10 (Rome)
AOÛT				
SEPTEMBRE	FIDA/CA	9-13	FIDA/CA 73 CCP 27 COAG	7-11 23-25 28/9-2/10
OCTOBRE	46 CSA JMA 109 CQCJ 176 CF (PAM)	14-18 16 (mercredi) 21-23 30-31	JMA 47 CSA 111 CQCJ	16 (vendredi) 12-16 26-28
NOVEMBRE	177 CF 127 CP PAM	4-8 4-8 18-22	179 CF 129 CP PAM 165 CL	9-13 9-13 16-20 30/11-4/12
DÉCEMBRE	163 CL FIDA/CA	2-6 9-13	FIDA/CA	7-11

Pâques: 21 avril 2019
Pâques orthodoxe: 28 avril 2019
Ramadan: 6 mai-4 juin 2019
Eid Al-Fitr: 5 juin 2019
Eid Al-Adha: 12 août 2019

Pâques: 12 avril 2020
Pâques orthodoxe: 19 avril 2020
Ramadan: 24 avril-23 mai 2020
Eid Al-Fitr: 24 mai 2020
Eid Al-Adha: 31 juillet 2020

APRC	Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	CP	Comité du programme
ARC	Conférence régionale pour l'Afrique	CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques
C	Conférence	CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
CCP	Comité des produits	ERC	Conférence régionale pour l'Europe
CF	Comité financier	FIDA/CA	Conseil d'administration du FIDA
CGRFA	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	FIDA/CG	Conseil des gouverneurs du FIDA
CL	Conseil	JMA	Journée mondiale de l'alimentation
COAG	Comité de l'agriculture	LARC	Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CODEX	Commission du Codex Alimentarius	NERC	Conférence régionale pour le Proche-Orient
COFI	Comité des pêches	PAM	Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
COFO	Comité des forêts		